

Professionnels – rubrique *Gestion*

Faire face à un besoin ponctuel de trésorerie

La trésorerie des professionnels est fluctuante. Il suffit parfois qu'un client paie en retard pour se retrouver en difficulté. Une solution pour faire face, le temps d'encaisser ses créances en attente, est de solliciter un crédit de trésorerie à court terme auprès de sa banque.

Les crédits de trésorerie à court terme ont vocation à répondre à des besoins ponctuels. Ils sont par nature temporaires. Leur octroi est conditionné à l'accord de la banque qui étudie la situation financière de l'entreprise avant d'accorder son feu vert.

Facilité de caisse

Les TPE et les indépendants n'ont pas les reins aussi solides que les grandes entreprises. Lorsqu'il faut engager des dépenses imprévues ou faire face à un retard de paiement, la trésorerie peut rapidement passer dans le rouge. Comment faire dans ce cas pour subvenir aux besoins de l'activité, le temps de reconstituer ses réserves ? Le bon réflexe est de contacter sa banque, si possible en amont des difficultés, pour tenter de trouver une solution.

En effet, les établissements financiers proposent à leur clientèle professionnelle des solutions adaptées à ce genre de situation, sous forme de crédits de trésorerie à court terme. L'un des plus utilisés est la facilité de caisse. Celle-ci autorise un découvert sur leur compte durant quelques jours. Elle est réservée à des besoins ponctuels, le plus souvent pour couvrir des décalages de trésorerie entre dépenses et recettes.

Si l'on souhaite bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante, le mieux est de négocier une autorisation temporaire de découvert. Accordée pour une durée variable (quelques semaines à quelques mois), elle est plafonnée à un certain montant. Sa mise en place peut entraîner des frais. En règle générale, une commission comprise entre 0,5 et 1,5 % du montant autorisé. Tant que le découvert n'est pas activé, aucun autre frais n'est prélevé. Si, en revanche, il est utilisé, des intérêts sont facturés, ainsi qu'une commission de découvert et de mouvement de compte. Attention à ne pas abuser du procédé, la facture peut grimper rapidement.

Crédits de campagne

Outres ces solutions, les établissements financiers proposent une autre option, bien adaptée aux besoins des entreprises qui travaillent de manière saisonnière, et connaissent de ce fait des fluctuations de trésorerie importantes. Il s'agit des « crédits

de campagne », un dispositif qui permet de compenser un creux de trésorerie sur des durées plus longues, parfois de 7 à 9 mois, voire davantage. Ce dispositif est en revanche plus risqué pour la banque pour deux raisons : il concerne des sommes plus importantes et il ne repose pas des créances déjà émises, mais sur des prévisions de ventes. C'est pourquoi son octroi fait l'objet d'une étude poussée de la part du banquier.

© Thibault Bertrand – Uni-éditions – avril 2012